

CONDITIONS D'ACCÈS à l'Habitat Inclusif

ÉTUDE DE VOS BESOINS

au travers d'une fiche de renseignements et du consentement au recueil et à l'échange de données

Vous remplissez

les conditions d'accès à l'Habitat Inclusif : voir les étapes suivantes.

ou

Vous ne remplissez pas

les conditions d'accès, nous vous orienterons vers une autre solution de logement ou un interlocuteur.

PRÉPARATION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT

En ligne, sur le site «[Mademandelogementsocial](#)».

Un numéro unique départemental de type «034.....GDPUB »

vous sera attribué et vous permettra de finaliser votre demande et de choisir un logement.

EXAMEN DU DOSSIER PAR LE BAILLEUR

Une visite du logement témoin, avant examen par la Commission d'Attribution des Logements, pourra être réalisée.

DÉCISION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU LOGEMENT

Accord

Le bailleur vous adresse un courrier. Dès retour de votre confirmation, il fixe une date d'entrée.

Refus

Analyse du refus et recherche d'une autre solution de logement.

CO-CONSTRUCTION DU PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE

Avec l'Animateur, vous définirez les actions collectives avec les 5 autres locataires.

COORDINATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

Vous avez besoin d'aides individuelles, nous pouvons vous accompagner à leur mise en place.

Habitat inclusif
nouveau dispositif
de l'UGECAM OCCITANIE
organisme de l'Assurance Maladie



07 64 73 84 51

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS

Email

habitatinclusif.2tps@ugecam.assurance-maladie.fr

Adresse

CSRE Alexandre Jollien
8, place du Général de Gaulle
CS 23001
34240 Lamalou-les-Bains

Téléphone

04 67 95 22 60

Web

www.groupe-ugecam.fr/ugecam-occitanie



SCANNEZ
POUR EN
SAVOIR PLUS

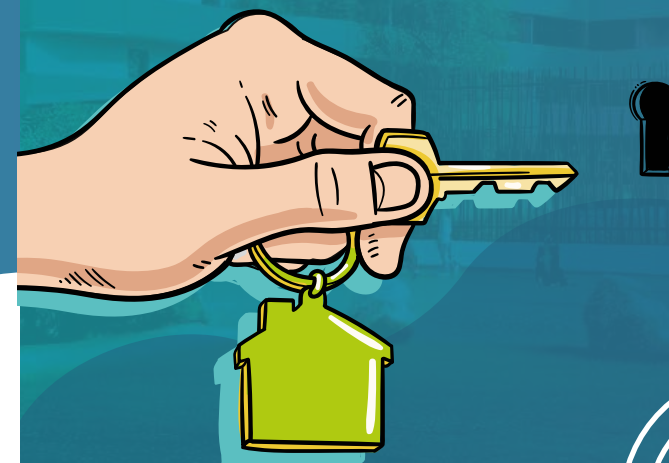


HABITAT INCLUSIF

Réservé aux personnes en situation de handicap

Envie d'un « Chez soi » et de partager des moments conviviaux ?

Cet habitat favorise votre autonomie et votre libre choix.



UGECAM OCCITANIE | Rédaction : Christine CARAVINO - Infographie : Carole GREZES | photos : freepik | Triptyque v.01 - février 2023 | Ne pas jeter sur la voie publique



Pour qui ?

Toute personne majeure justifiant d'une notification de la MDPH/MDA, en cours de validité, en recherche d'autonomie, d'insertion sociale et professionnelle ou exerçant une activité professionnelle ou inscrite dans une formation professionnelle.

Chaque locataire est responsable de son logement, de son mode de vie, du choix de solliciter les services dont il a besoin et d'en assurer les frais.

L'habitat inclusif est fondé sur le libre choix des locataires. Il s'inscrit en dehors de tout dispositif d'orientation sociale et médico-sociale et relève du droit commun.



C'est quoi ?

Une solution de 6 logements adaptés avec :

1 appartement privé individuel

Le contrat de bail est signé entre le locataire et le bailleur.

1 appartement de convivialité

pour des moments collectifs et conviviaux, animés par un animateur. 1 accès à une cuisine commune.

1 Projet de Vie Sociale et Partagée

co-construit par les 6 locataires.

Autour de 4 dimensions :

1 **Veille et sécurisation** de la vie à domicile

2 **Soutien à l'autonomie** de la personne

3 **Soutien à la convivialité**

4 **Aide à la participation sociale et citoyenne**



A BEZIERS,
Résidence Soligreen
sur l'Avenue Georges Clémenceau

Loyer mensuel
estimé entre
de 460 € à 510 €
ouvrant droit à l'APL

Logement individuel T2
Non meublé
Surface habitable : 38m² à 42m²
1er, 2ème ou 3ème étage
Ascenseur




Une chambre,
Salle de bain avec wc
Kitchenette non équipée
ouverte sur
Salon/salle à manger
Terrasse de 10m² à 14m²,
Vue sur la cour intérieure
Exposition sud ouest

 **Appartement de convivialité privé**
au rez-de-chaussée.

 **Possibilité de louer un parking**
en sous-sol pour 30€ mensuel

 **Transports à proximité**
Arrêts de bus en bas de la résidence
Gare routière à 800 mètres

 **Environnement adapté et sécurisé**
Quartier attractif
Un jardin public à proximité

 **Proche de tout type de services**
Commerces, boulangerie, tabac, pharmacie, centre commercial, services d'aide à domicile, mais aussi des professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...)